

Date : 26.11.2010

Prix suisse de l'éthique

Trois organisations ont été distinguées par le Prix suisse de l'éthique 2010, décerné par la Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (heig-vd).

Payot SA a été récompensé pour son opération PartagerLire. «Elle a permis, grâce à une récolte de près de nonante mille ouvrages, de donner accès à la lecture à des personnes vivant dans différentes parties du monde», relève la heig-vd.

«La participation volontaire des collaborateurs à ce projet a en outre eu pour effet d'accroître leur fierté d'appartenance à l'entreprise.»

Kuoni Reisen AG, pour sa part, a mis sur pied des actions et des projets concrets pour la protection des mineurs dans les pays sensibles et contre leur exploitation sexuelle.

Tous ses fournisseurs ont dû signer une charte de conduite qui garantit notamment qu'ils respectent les droits de l'homme et de l'enfant.

L'association Partage, enfin, a lancé le projet Cyclotri Carouge, en collaboration avec la Voirie de Carouge. Il a permis de réhabiliter des chômeurs en fin de droits tout en améliorant le système de collecte des déchets de la commune et en réduisant les nuisances liées à cette activité. «Cette initiative a abouti à la création de nouveaux postes de travail et amélioré les prestations de la commune», remarque la heig-vd. Ce projet devrait maintenant être transposé à l'échelle cantonale. P.Co.